



Caractérisation des bandes riveraines du lac York, 2014



Le Conseil de l'eau du
Nord de la Gaspésie

Équipe de travail

RÉDACTION

Josianne Lalande, agente de recherche et de communication

RÉCOLTE DE DONNÉES

Josianne Lalande, agente de recherche et de communication

Thierry Ratté, conseiller en environnement

RÉVISION

Julie Madore, directrice

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Thierry Ratté

Table des matières

Table des matières

Équipe de travail.....	ii
Table des matières	iii
Liste de figures.....	iv
Liste de tableaux.....	iv
Liste des annexes.....	iv
1. Introduction.....	1
2. Importance des bandes riveraines	1
3. Caractéristiques du plan d'eau et de son bassin versant	3
4. Caractérisation des bandes riveraines	5
4.1. Méthodologie	5
4.2. Résultats	7
4.3. Analyse	11
4.4. Faits saillants et recommandations.....	13
5. Références	14
Annexes	15

Liste de figures

Figure 1. Carte de localisation du bassin versant de la rivière York et le lac York.	4
Figure 2. Exemple d'utilisation du sol en bande riveraine observé sur le lac York	6
Figure 3. Répartition de l'utilisation du sol dans la bande riveraine du lac York, 2014	8
Figure 4. Importance des types d'aménagements de la bande riveraine du lac York, 2014	8
Figure 5. Importance des signes de dégradation du rivage des bandes riveraines du lac York, 2014.....	9
Figure 6. Carte des zones homogènes de bande riveraines du lac York, juillet 2014	10
Figure 7. Exemple d'accès au lac en gravier	11
Figure 8. Bande riveraine aménagée sur les chalets du Centre de plein air	11
Figure 9. Bande riveraine complètement aménagée.....	11
Figure 10. Pointe de sable et débarcadère.....	12
Figure 11. Érosion dans une zone d'infrastructure	12
Figure 12. Débarcadère au nord du lac	12
Figure 13: Zones naturelles avec présence d'érosion.....	13
Figure 14. Zones naturelles autour du lac	13
Figure 15. Zones d'infrastructures et habitées sans bande riveraine adéquate	13

Liste de tableaux

Tableau 1. Caractéristiques physiques du lac York.....	3
Tableau 2. Catégories d'utilisation du sol et types d'aménagement et de dégradation du rivage relatifs à l'inventaire de la bande riveraines (source : MDDEP et CRÉ Laurentides, 2007).....	5
Tableau 3. Importance des classes de dégradation du rivage du lac York, 2014.....	9

Liste des annexes

Annexe 1. Fiche de collecte de données pour la caractérisation des zones homogènes en bandes riveraines	
---	--

1. INTRODUCTION

Peu d'informations sont disponibles sur les bandes riveraines de notre territoire, un élément qui a souvent été relevé lors de l'élaboration du Plan directeur de l'eau de la zone de gestion intégrée de l'eau du Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie. La campagne terrain de l'été 2014 a principalement été motivée par ce constat. Plusieurs lacs présents sur le territoire sont visés par le développement récréotouristique, mais l'état original des bandes riveraines n'est pas bien connu. Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie a donc décidé de caractériser quatre lacs.

Les objectifs généraux de cette campagne terrain sont :

- 1) l'acquisition de connaissance sur nos lacs pour mieux connaître l'état des bandes riveraines, identifier les sources de pression anthropiques à proximité des plans d'eau, et produire des recommandations pour améliorer ou conserver la valeur naturelle de nos lacs
- 2) de rencontrer, sensibiliser et questionner les riverains sur les bonnes pratiques en matière d'aménagement des bandes riveraines ainsi que l'aménagement et l'entretien de leur propriété résidentielle à proximité d'un plan d'eau.
- 3) d'encourager les riverains à démarrer une association de riverains afin d'appliquer le programme de Réseau de surveillance volontaire des lacs pour améliorer les connaissances et le suivi de la qualité de l'eau et l'état trophique de leur lac.

La Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables donne un cadre normatif minimal pour les municipalités et MRC en matière de protection des rives. Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie veut accompagner les intervenants municipaux dans l'application de cette politique à l'aide de rapports techniques sur les bandes riveraines de la ZGIE. Cette campagne terrain est financée par le programme Opération Bleu-Vert.

2. IMPORTANCE DES BANDES RIVERAINES

Rôle des bandes riveraines

Les rôles des bandes riveraines sont nombreux et complexes. Étant un milieu de transition entre l'écosystème aquatique et terrestre, le milieu riverain est très dynamique et diversifié qui permet aux rives de résister au vent, à la pluie et aux vagues. Voici quelques-uns des rôles des bandes riveraines: (Gagnon et Gangbazo, 2007 ; MDDEFP, 2013 ; POC, 2011) :

- Habitat faunique: aire d'alimentation, de nidification, d'abris, de reproduction pour différentes espèces. Les bandes riveraines, par la transition d'écosystèmes, abritent une forte diversité d'espèces fauniques et floristiques.

- Production d'ombre pour limiter le réchauffement de l'eau: l'ombrage sur l'eau en bordure des lacs aide à conserver un équilibre écologique aquatique sain.
- Régulation du cycle hydrologique et diminution des risques d'inondation et d'assèchement. Un peu comme un milieu humide, les bandes riveraines absorbent les surplus d'eau pour la libérer tranquillement et en l'utilisant pour se nourrir.
- Stabilisation des berges : diminution de l'érosion grâce au réseau de racines. La couche d'humus amortit l'impact mécanique des pluies, ralentit le ruissellement et favorise une meilleure capacité à la rive de résister aux intempéries.
- Filtration des contaminants: l'eau de ruissellement se déplace dans les premiers centimètres de la surface du sol et la présence de système racinaire permet de protéger contre la puissance érosive de l'eau et du vent et de retenir les contaminants potentiellement présents dans le sol.
- Réduction de l'apport en sédiments dans le lac: les bandes riveraines ralentissent l'eau de ruissellement, les végétaux créent une barrière de protection pour retenir les sédiments.
- Brise-vent naturel : cela protège le sol de l'érosion éolienne et crée un micro-climat favorable à la faune et la flore.
- Conservation d'un paysage naturel par la diversité floristique et la diversité de forme dans le paysage. La végétation crée une zone de transition entre l'eau et les terrains, et augmente la valeur d'une propriété.

Conséquences de la dévégétalisation

Les perturbations de la bande riveraine entraînent un changement dans la présence et l'abondance des espèces fauniques et floristiques. Lorsque la végétation disparaît, les espèces plus tolérantes vont entrer en compétition avec les espèces originales du milieu, menaçant leur survie et diminuant leur aire de distribution (MDDEFP, 2013).

L'apport excessif en nutriments par les eaux de ruissellement peut favoriser le vieillissement prématuré d'un lac par la prolifération de plantes aquatiques et leur décomposition. L'oxygène devient rare et participe au changement de l'écosystème en favorisant les espèces tolérantes et en nuisant aux espèces sensibles (POC, 2011).

La stabilité de la bande riveraine se voit aussi diminuée puisque les racines ne peuvent plus jouer leur rôle de rétention de la terre, des nutriments et de l'humus (POC, 2011). L'érosion des rives près des résidences entraîne souvent de l'enrochement ou l'installation de murets. Les aménagements de stabilisation des rives accumulent la chaleur et réchauffent l'eau, détruisent l'habitat du poisson puisque la vie aquatique ne peut s'y installer facilement. De plus, l'érosion est portée à être déplacée au bout des zones stabilisées (POC, 2011).

3. CARACTÉRISTIQUES DU PLAN D'EAU ET DE SON BASSIN VERSANT

La **figure 1** qui suit présente une carte de localisation du secteur à l'étude. Le bassin versant de la rivière York est situé à l'est de notre zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) et se jette dans la baie de Gaspé. La rivière prend sa source dans le lac York, près de Murdochville, situé à l'ouest de son bassin. La superficie du bassin versant est de 1 027,85 km², soit 12,2 % de la ZGIE. La rivière York coule sur plus de 110 km.

Le lac York a 10 986 mètres de rive et une superficie totale de 1,13 km² ; il fait partie des trois plus gros lacs de la ZGIE. Un total de 18 bâtiments sont répertoriés à proximité du lac, neuf sont des chalets appartenant au Centre de plein air du lac York et trois chalets sont privés. De plus, trois terrains sont présentement déboisés en vue d'une construction. Le Centre de plein air du lac York possède aussi un bâtiment d'accueil bordé par un stationnement, un débarcadère, quelques accès au lac et des gazebos.

Le calcul du développement du rivage se fait avec la superficie et le périmètre du lac. Un développement de 1 représente un cercle parfait, donc plus la valeur est haute, plus le rivage est sinueux et contient des baies productives. Le lac York, avec son développement du rivage de 2,91 signifie que sa productivité biologique est plutôt bonne et favorise les herbiers aquatiques.

Tableau 1. Caractéristiques physiques du lac York

Superficie (ha)	Périmètre (m)	Développement du rivage	Nombre de bâtiments	Profondeur maximale (m)
113,2	10986	2,91	18	19,8

Le lac York est un site potentiel de développement récréotouristique de 17,53 km² par le Plan d'affectation du territoire publique (MRNF, 2011). Il est situé dans un secteur d'utilisation prioritaire du territoire où des orientations sont mises en place pour adapter les pratiques industrielles (forestières, minière et énergétiques) pour conserver la valeur naturelle et paisible du lac, en considérant le milieu sensible de l'habitat de l'omble chevalier et en favorisant la mise en valeur du récréotourisme. Le secteur du lac York comporte 17 baux à des fins personnelles de villégiature, un bail pour un terrain de camping aménagé, un bail pour un site d'hébergement et plusieurs autres droits (MRNF, 2011).

Localisation du bassin versant de la rivière York, et du lac York

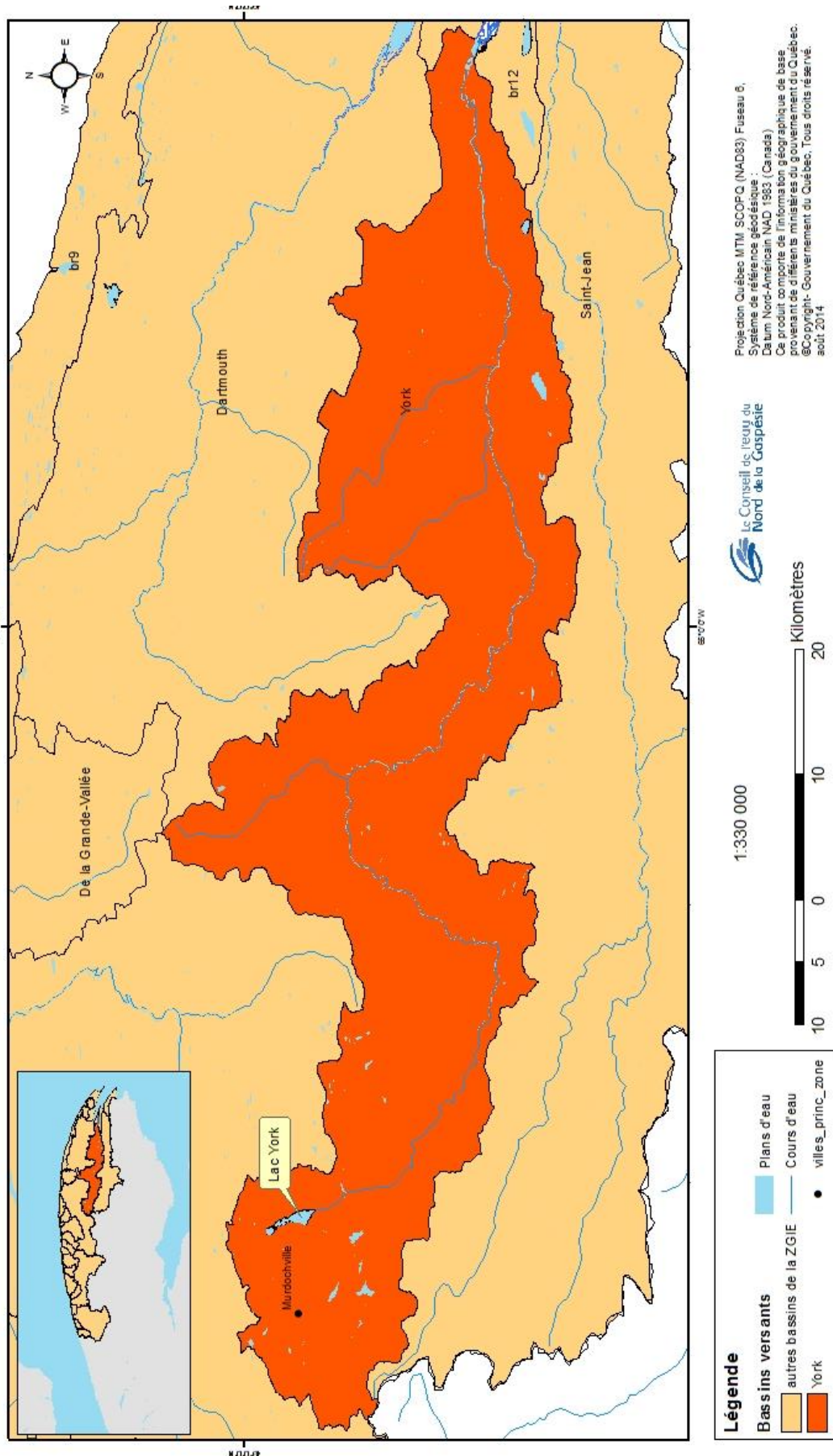


Figure 1. Carte de localisation du bassin versant de la rivière York et le lac York.

4. CARACTÉRISATION DES BANDES RIVERAINES

4.1. Méthodologie

Cette campagne terrain sur le lac York est basée sur le «Protocole de caractérisation de la bande riveraine» élaboré dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs et produit par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le Conseil régional de l'environnement des Laurentides. Les objectifs principaux de cette caractérisation sont d'identifier et de décrire l'utilisation du sol et les types d'aménagement existants, ainsi que d'évaluer l'importance de chaque catégorie autour du lac (MDDEP et CRE Laurentides, 2009). Le terrain sur le lac York a été réalisé les 22 et 23 juillet 2014.

Récolte des données

Les observations se déroulent principalement à partir d'une chaloupe, sauf pour le secteur aménagé par le Centre de Plein air, où le travail se fait à pied. L'évaluation de la bande riveraine a lieu sur 15 mètres de profond pour délimiter des zones homogènes d'utilisation du sol. Le **tableau 2** décrit les différentes catégories utilisées dans la segmentation des zones.

Tableau 2. Catégories d'utilisation du sol et types d'aménagement et de dégradation du rivage relatifs à l'inventaire de la bande riveraine (source : MDDEP et CRÉ Laurentides, 2007)

caractéristique des zones homogènes – groupe 1		Caractéristiques des zones homogènes – groupe 2	
Catégories d'utilisation du sol dans les premiers 15 mètres	Description	Types d'aménagement de la bande riveraine et de dégradation du rivage	Description
Entièrement naturelle	La bande riveraine est entièrement naturelle, sans perturbation humaine*. La végétation peut être composée d'arbres, d'arbustes ou de plantes. Les caps de roches sont inclus dans cette catégorie.	Végétation naturelle	Une partie de la zone est en végétation naturelle. La végétation peut être composée d'arbres, d'arbustes ou de plantes.
Agriculture	La bande riveraine est utilisée pour l'agriculture : culture, fourrage et pâturage.	Végétation ornementale, cultures, coupes forestières	Une partie de la zone est en végétation ornementale (gazon, arbres, arbustes et plantes entretenues) ou utilisée pour l'agriculture ou pour des coupes commerciales d'arbres.
Foresterie	Une coupe forestière a été effectuée dans la bande riveraine au cours des dernières années.	Matériaux inertes	Une partie de la zone est recouverte de matériaux inertes (bâtiments, asphalte, béton, gravier, sable).
Infrastructure	Une infrastructure est présente dans la bande riveraine (route, chemin forestier, barrage, chemin de fer).	Sol dénudé et foyer d'érosion	Le rivage (interface de l'eau et de la terre) présente des sols dénudés et des foyers d'érosion reliés aux activités humaines.
Zone habitée ou fréquentée	Des habitations et des bâtiments (chalets, maisons, commerces et autres bâtiments) ou des terrains privés ou publics utilisés à des fins de villégiature (accès au lac, campings, plages et parcs publics) sont présents dans la bande riveraine.	Murets et remblais	Des remblais et des murets de soutènement sont présents le long du rivage (interface de l'eau et de la terre).

Le point de départ de la caractérisation du lac est le début d'un segment homogène, pour ensuite faire le tour du lac. Dans un premier temps, la segmentation des zones homogènes se fait selon le groupe 1 : les catégories d'utilisation du sol. Par la suite, si un changement marquant est observé dans le type d'aménagement de la bande riveraine ou la dégradation de la rive, un autre segment peut être créé.

Sur une fiche de collecte de donnée prévue à cet effet (**annexe 1**), les points GPS pris à chaque changement de zone et le numéro de la zone sont notés. La **figure 2** illustre des exemples d'utilisation du sol en bande riveraine. Ensuite la catégorie d'utilisation du sol est cochée et l'évaluation de l'importance des types d'aménagement est notée selon un pourcentage de recouvrement par rapport à la surface totale de la bande riveraine de chaque zone. La somme des types d'aménagement doit donner 100%. Par la suite, la dégradation du rivage (érosion ou sol dénudé, muret ou remblais) est exprimée en pourcentage de la longueur de la rive. Ce total peut être inférieur à 100%. Finalement, les commentaires et photos sont notés dans la case appropriée.



Figure 2. Exemple d'utilisation du sol en bande riveraine observé sur le lac York

[Rencontre des riverains](#)

Suite à la caractérisation des bandes riveraines, les riverains sont rencontrés dans le but de leur distribuer une pochette d'information sur les bandes riveraines. Cette pochette comprend les documents suivants :

- Une lettre de présentation sur les bandes riveraines
- Une liste de bonnes actions sur les terrains riverains
- Circulation du poisson... cédez le passage ! de Pêches et Océans Canada
- Le dépliant du Réseau de surveillance volontaire des lacs
- Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau du MDDEP
- Plantation et entretien d'une bande riveraine : Pour une restauration durable par la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec
- L'aménagement et entretien des propriétés résidentielles du ROBVQ
- Vos lacs et cours d'eau, une richesse collective à préserver du MDDEP
- La bande riveraine : le bouclier des lacs et des rivières de la Trousse des lacs
- L'affiche Vivre au bord de l'eau du RAPPEL
- Le poisson dans tous ses états de Pêches et Océans Canada
- La gestion de l'eau au Québec, joignez le courant ! du ROBVQ.

La distribution d'informations aux riverains rencontrés permet de répondre à leurs questions en matière de bande riveraine et de les encourager à adopter de saines pratiques d'aménagement sur leurs terrains. Ces discussions permettent aussi d'en savoir plus sur l'état du lac et son évolution. Les riverains sont les mieux placés pour observer tout changement autour du lac au fil des ans.

[Traitement des données](#)

Une fois les données récoltées, elles sont saisies dans un tableau Excel fourni par le Réseau de surveillance volontaire des lacs du ministère Développement durable, de l'environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDEP et CRE Laurentides, 2009). Le fichier comprend tous les calculs nécessaires à la création de tableaux et graphiques pertinents à l'analyse des données de l'utilisation du sol et la dégradation des rives. Les points GPS sont transférés dans le système d'information géographique et la longueur des rives de chaque zone homogène est calculée entre deux points GPS.

4.2. Résultats

Les résultats ont été analysés selon les classes d'utilisation du sol des zones homogènes et la dégradation et l'aménagement des rives. Le pourcentage de recouvrement naturel est aussi utilisé.

La **figure 3** illustre la répartition de l'utilisation du sol dans la bande riveraine du lac York, telle que caractérisée en juillet 2014. Les bandes riveraines du lac sont principalement naturelles, seulement 9,1 % et 3,7 % ont été respectivement décrites comme habitées et en infrastructures. Ces deux dernières

catégories comprennent les chalets et les espaces communs du Centre de Plein Air du lac York. Les infrastructures pour leur part sont reliées au débarcadère et au barrage à l'exutoire du lac.

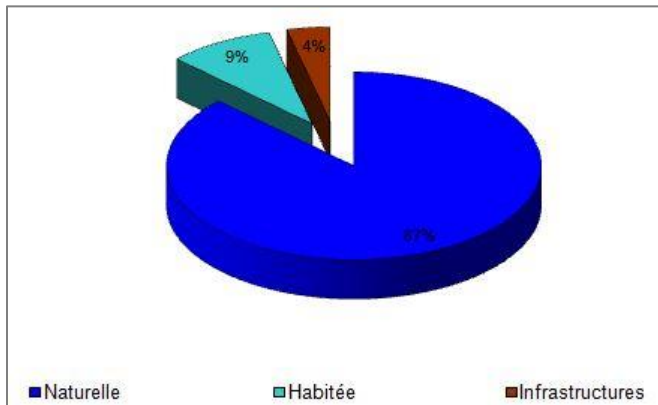


Figure 3. Répartition de l'utilisation du sol dans la bande riveraine du lac York, 2014

Les types d'aménagements de la bande riveraine du lac York sont eux aussi principalement d'origine naturelle, comme le démontre la **figure 4**. Le 4,7 % non naturel représente les portions habitées et d'infrastructures qui sont aménagées par de la végétation ornementale (1,4 % de la bande riveraine est recouvert de pelouse ou d'arbustes et arbres aménagés) et des matériaux inertes (3,3 % de la bande riveraine) tel que des murets de béton, des enrochements, des quais en bois et des pavillons.

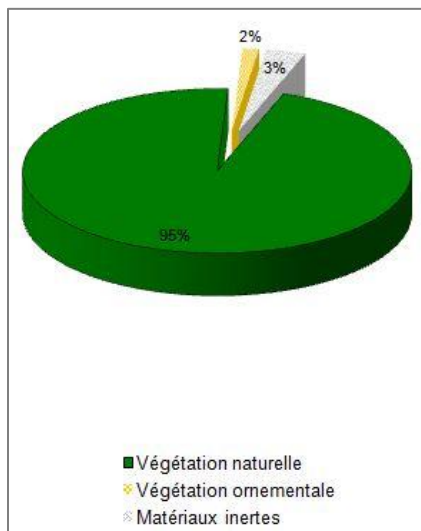


Figure 4. Importance des types d'aménagements de la bande riveraine du lac York, 2014

Les zones homogènes habitées représentent 9,1 % de la longueur du rivage total, elles comportent quelques signes de dégradation du rivage : sols dénudés et érosion (0,9 % de la rive du lac) ou murets et remblais (1,5 %). Toutefois, une forte portion est non perturbée (6,7 %). Concernant les zones d'infrastructure, elles représentent 3,7 % du rivage total: 2 % de sols dénudés et foyer d'érosion, 0,3 % en murets et remblais et 1,4 % de rive non perturbée (**figure 6**).

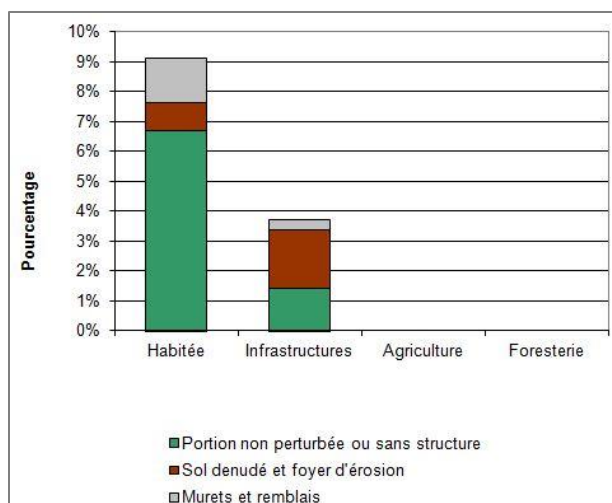


Figure 5. Importance des signes de dégradation du rivage du lac York, 2014

Le **tableau 3** démontre l'importance des classes de dégradation du rivage du lac York, caractérisées en juillet 2014. Seulement 5,7 % (627 mètres) de la rive comporte moins de 20% de végétation naturelle. La classe D, de 20 à 40 % du rivage non perturbé est de 0,2 % et la classe C, de 40 à 60% du rivage non perturbé représente 0,6 % du rivage. Le 93,5 % restant est composé d'au moins 80% de végétation naturelle.

Tableau 3. Importance des classes de dégradation du rivage du lac York, 2014

Classe	Nombre de zones homogènes	Longueur de rive (m)	Importance relative (%)
A (80 % et plus du rivage non perturbé)	17	10 268	93,5
B (60 % à < 80 % du rivage non perturbé)	0	0	0
C (40 % à < 60 % du rivage non perturbé)	1	65	0,6
D (20 % à < 40 % du rivage non perturbé)	1	26	0,2
E (< 20 % du rivage non perturbé)	7	627	5,7
Total	26	10 986	100

La carte qui suit (**figure 7**) localise les différentes catégories d'utilisation du sol dans la bande riveraine de 15 mètres autour du lac York. Les zones jaunes représentent les secteurs habités : chalets et centre de plein air, terrains aménagés ; les zones rouges montrent les zones d'infrastructures où une route, un pont ou un débarcadère occupe la bande riveraine ; tandis que les zones vertes représentent les secteurs naturels. La portion est-sud-est du lac est la plus anthropique et la plus utilisée. On retrouve aussi un débarcadère au nord et un à l'ouest (en rouge).

Les cercles localisent les neuf zones homogènes qui se situent dans les classes de dégradation C (40 % à < 60 % du rivage non perturbé), D (20 % à < 40 % du rivage non perturbé) et E (< 20 % du rivage non perturbé).

Caractérisation des zones homogènes en bandes riveraines sur le lac York

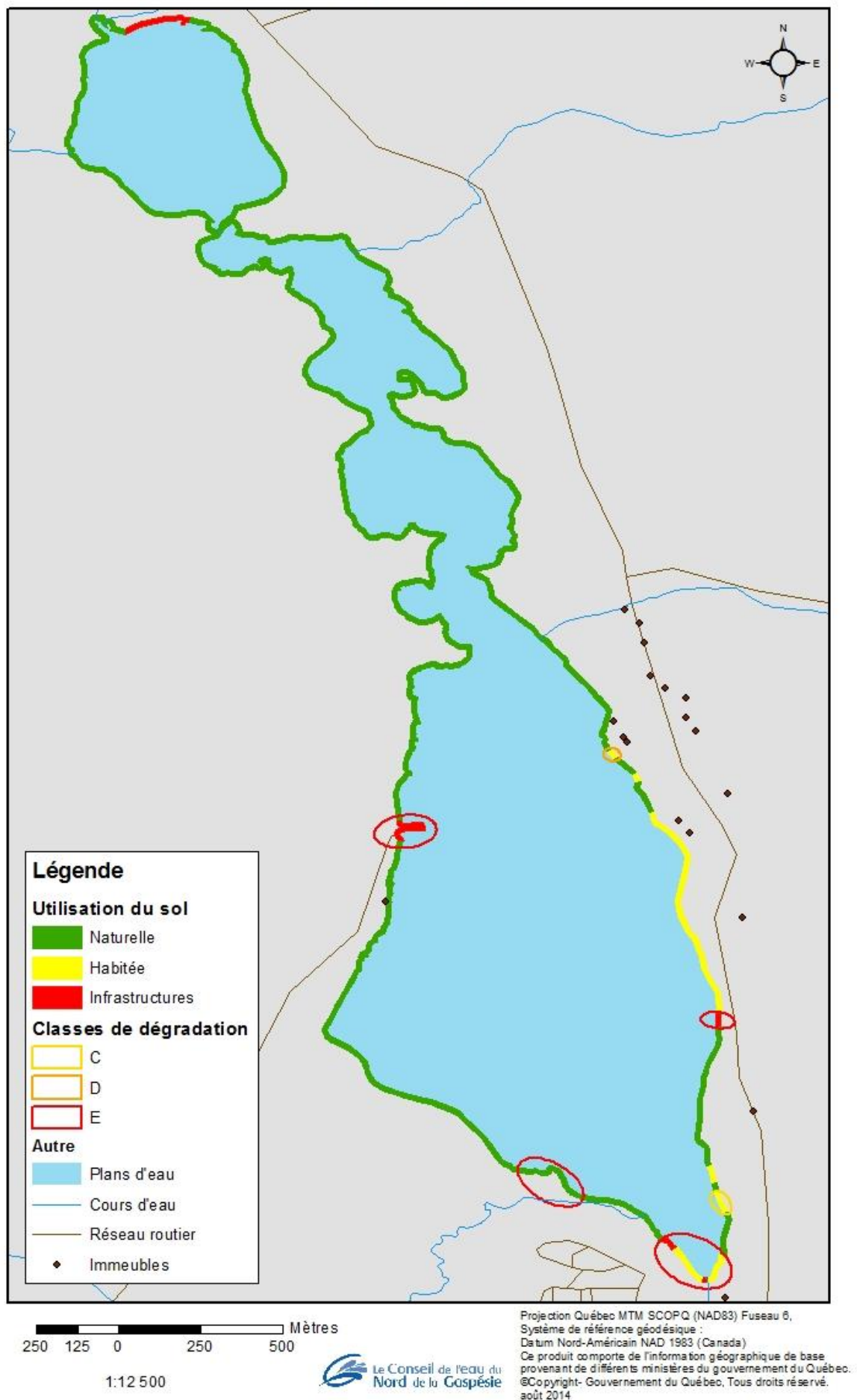


Figure 6. Carte des zones homogènes de bande riveraines du lac York, juillet 2014

4.3. Analyse

Limite des résultats

Les résultats sont obtenus par des observations visuelles à partir de l'eau. Les pourcentages de recouvrement sont évalués à l'œil le plus près de la réalité possible, mais peuvent toutefois différer de la réalité. Les observations peuvent être subjectives, mais les données ont été prises avec le plus de précision possible.

Analyse des résultats

Le lac York comporte peu de superficies de bande riveraine aménagée. C'est un lac qui possède une forte valeur naturelle et peu de pressions anthropiques sur le milieu. Les chalets ne sont pas utilisés à l'année et occupent une faible partie du lac. Les zones naturelles sont dominées par des arbres et arbustes, assurant tous les rôles des bandes riveraines.

Les secteurs altérés, qui diminuent la qualité des bandes riveraines, sont en très grande majorité dans les secteurs habités ou en infrastructure; il n'y a pas d'agriculture à proximité du lac ou d'activités forestières en bande riveraine.

Zones habitées: Le lac York est majoritairement occupé par le Centre de plein air du lac York. Toutefois, quelques propriétaires privées ont construit des chalets dans la zone.

Les zones habitées où on retrouve des chalets privés comportent des bandes riveraines diversifiées avec des portions en murets, en érosion et naturelles. La plupart des propriétaires respectent les bandes riveraines en limitant l'ouverture pour l'accès au lac et en conservant au moins 15 mètres de végétation naturelle à partir de l'eau. Un chalet privé possède un aménagement plutôt naturel, par contre son accès au lac est recouvert de gravier, augmentant la vitesse de ruissellement puisque ce sol est beaucoup plus compact que la terre naturelle (**figure 7**).

Le Centre de plein air du lac York occupe la majeure partie des terrains aménagés. La portion sud du lac est complètement dépourvue de bande riveraine, les terrains des quatre chalets plus anciens sont eux aussi en pelouse entretenue tandis que les cinq terrains des nouveaux chalets sont un peu mieux aménagés. La bande riveraine est malgré tout trop entretenue sur un sol humide où la dégradation est rapide. La rive est majoritairement naturelle, par contre la bande riveraine de 15 mètres est très dégagée, les arbres ont été coupés pour en laisser que quelques un (**figure 8**). La végétation ne peut plus jouer son rôle de régulateur hydrique



Figure 7. Exemple d'accès au lac en gravier



Figure 8. Bande riveraine aménagée sur les nouveaux chalets du Centre de plein



Figure 9. Bande riveraine complètement aménagée

et le sol humide est fragilisé. On retrouve aussi des signes d'érosion près des quais de ces propriétés. Les zones où on retrouve les espaces communs du Centre de plein air du lac York, au sud du lac sont très ouvertes, l'accès est possible partout et la pelouse est entretenue jusqu'au lac (**figure 9**). Ce type d'aménagement augmente considérablement le ruissellement, l'apport en sédiment et en contaminant et ne protège pas la rive de l'érosion, d'où l'installation de murets de stabilisation en pierre.



Figure 10. Pointe de sable et débarcadère

Zones d'infrastructures : Il y a 5 zones d'infrastructures autour du lac York. Quatre de ces zones sont problématiques. La presque totalité de ces rives est en muret, en enrochement ou en érosion. Premièrement, on y retrouve 2 zones d'infrastructure dans le secteur sud du Centre de plein air du lac York : un barrage et un quai/ponton. Des traces d'érosion sont visibles près de ces infrastructures (**figure 11**). Autour du lac York, on retrouve également trois débarcadères accessibles en voiture pour mettre les embarcations à l'eau, dont un très aménagée avec un remblai vers le lac (**figure 10**). Ces secteurs imperméables favorisent l'apport en sédiment vers le lac, limitent la production d'herbiers aquatique et augmentent l'érosion des rives. Par contre, puisqu'ils représentent 3,7 % de la rive totale du lac leur impact est limité en plus d'être distribué autour du lac,



Figure 11. Érosion dans une zone d'infrastructure

entre des secteurs plus naturels. La zone d'infrastructure au nord du lac ne possède pas des rives dégradées à plus de 80 %. Cet écart est dû à une zone plus large que l'aménagement. Cette zone homogène a été marquée en infrastructure, par contre elle comprenait une grosse partie d'herbier naturel. Les matériaux inertes composent que 10 % de la zone, et la rive est dégradée seulement sur 5 % (**figure 12**). Cette zone aurait peut-être dû être divisée en deux, pour mettre en évidence l'aménagement du débarcadère dans la dégradation de la rive et diminuer la proportion de zones d'infrastructure autour du lac.



Figure 12. Débarcadère au nord du lac

Zone naturelle : Une des zones naturelles du lac York possède un indice de dégradation élevé (catégorie E). Cet indice n'est pas tributaire de la présence humaine (habitation ou infrastructure). Une accumulation de sédiments est observée à cet endroit et le rivage est dénudé par endroits. Les causes de ce phénomène ne sont pas connues pour le moment, mais elles ont sûrement un lien avec la présence d'un tributaire dans la zone.



Figure 13. Zone naturelle avec indice de dégradation élevé

4.4 Faits saillants et recommandations

La rive du lac York a été séparée en cinq classes de dégradation : plus de 93 % de la bande riveraine est occupée de 80 % et plus de végétation naturelle (catégorie A). Le lac York possède donc des bandes riveraines aptes à bien réaliser ses rôles.

Bien qu'aucune donnée n'a été prise concernant la qualité physico-chimique de l'eau, l'observation de quelques herbiers aquatiques démontre une bonne qualité générale du lac. La présence de sédiments de différentes tailles, pas trop sableux argileux démontre le travail de rétention des sédiments par les bandes riveraines.

87,2 % des bandes riveraines du lac York sont naturelles et possèdent au moins deux des strates de végétation (**figure 14**).



Figure 14. Zones naturelles autour du lac

- Le centre de plein air du lac York possède les terrains les moins naturels autour du lac. Les zones d'infrastructures et d'habitation sont trop aménagées et ne possèdent pas de bande riveraine adéquate (**figure 15**).



Figure 15. Zones d'infrastructures et habitées sans bande riveraine adéquate

Recommandations et propositions d'aménagements

- Il pourrait être avantageux pour la santé du lac et la qualité du paysage de reboiser les bandes riveraines de classes de dégradation D et E dans les zones habitées avec des arbustes indigènes.

- Conserver une végétation naturelle dans les bandes riveraines des chalets et aménager des sentiers d'accès au lac pour limiter la dégradation du sol.
- Cesser de tondre le gazon dans les 10 premiers mètres de la bande riveraine pour favoriser la mise en place de végétation naturelle et indigène.
- Aménager des accès limités au lac de moins de cinq mètres de large.
- Limiter le nombre de débarcadères accessibles en voiture.

5. RÉFÉRENCES

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides), 2009. Protocole de caractérisation de la bande riveraine. MDDEP et CRE Laurentides. 19 p.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides), 2009b. Outil de compilation des données et de présentation des résultats de Protocole de caractérisation de la bande riveraine. MDDEP et CRE Laurentides. 15 p.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 2011. Plan d'affectation du territoire public, Proposition pour consultation. Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine. Direction des affaires régionales et du soutien aux opérations Énergie, Mines et Territoire, MRNF. 406 p.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), 2013. Guide d'interprétation, Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec, Direction des politiques de l'eau, 131 p.

Pêche et Océans Canada (POC), 2011. L'ABC des rives, Guide sur l'aménagement des rives destiné aux propriétaires riverains. Division de la gestion de l'habitat du poisson, Pêches et Océans Canada, 28 pages.

Gagnon, E., et G. Gangbazo, 2007. Efficacité des bandes riveraines : analyse de la documentation scientifique et perspectives, Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, ISBN : 978-2-550-49213-9, 17 p.

Annexes

Annexe 1 : fiche de collecte de données

Nom du lac :		Municipalité :		Date :		Observateurs :		Longueur de la zone homogène (mètres)		
No de secteur :		Types d'aménagement (% de recouvrement)		Dégradation de la rive (% de longueur de rive)		Point GPS				
No zone homogène	Catégorie d'utilisation du sol (cocher 1)			Végétation naturelle	Végétation ornementale	Matériaux inertes	Sol dénudé et érosion	Murets et remblais	Début	Fin
	Naturelle	Agriculture	Forêt							
	Commentaires :						Photos :			
	Commentaires :						Photos :			
	Commentaires :						Photos :			
	Commentaires :						Photos :			
	Commentaires :						Photos :			
	Commentaires :						Photos :			
	Commentaires :						Photos :			
	Commentaires :						Photos :			
	Commentaires :						Photos :			
	Commentaires :						Photos :			
	Commentaires :						Photos :			